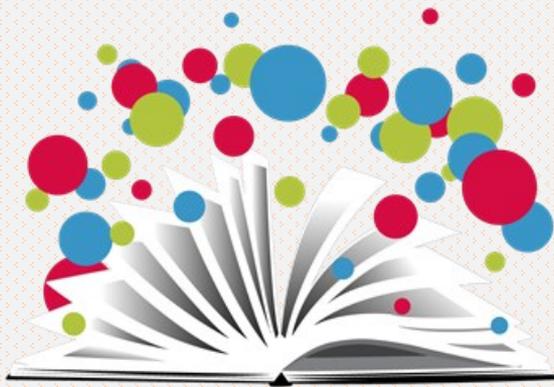


Qui est concerné?

Quels sont les changements?



Fonds de recherche du Québec  
Nature et Technologies Santé Société et Culture



Politique de diffusion en libre  
accès

Version révisée en 2022

Publications examinées  
par les pairs et diffusées  
dans des revues

Québec 

# Qui est concerné?

Juillet  
2022

Juillet  
2023

Aucun effet rétroactif

2022

2023

2024

2025

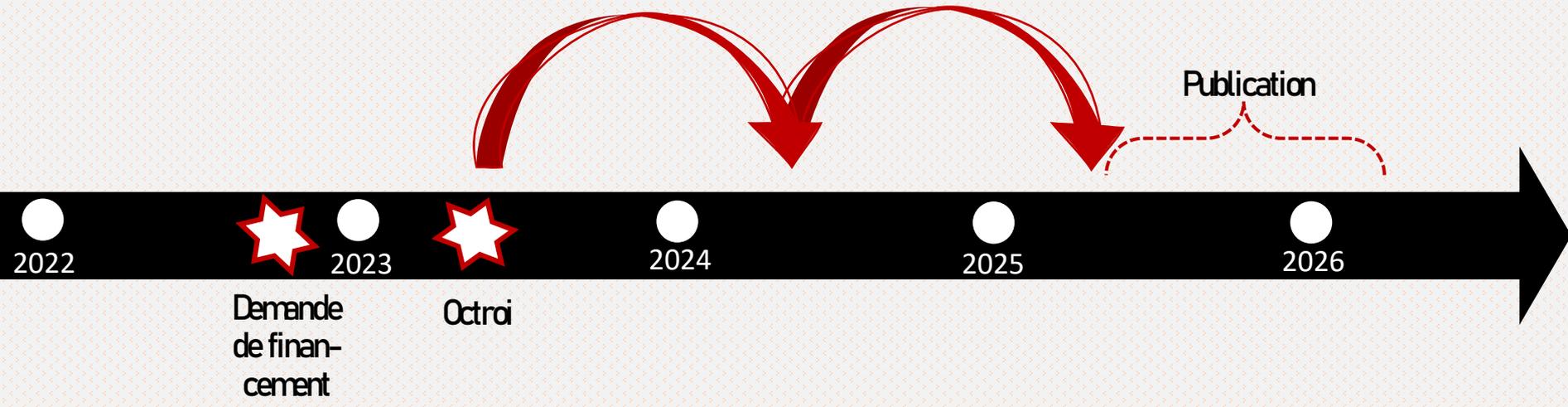
2026

Certains concours de  
subventions  
d'**infrastructure**

Tous les concours de  
subventions  
d'**infrastructure**

Tous les concours  
d'**autres subventions et bourses**

# Exemple: financement de 2 ans



# Quels sont les changements?



Libre accès  
immédiat

+



Licence ouverte

+



Restrictions sur  
la dépense



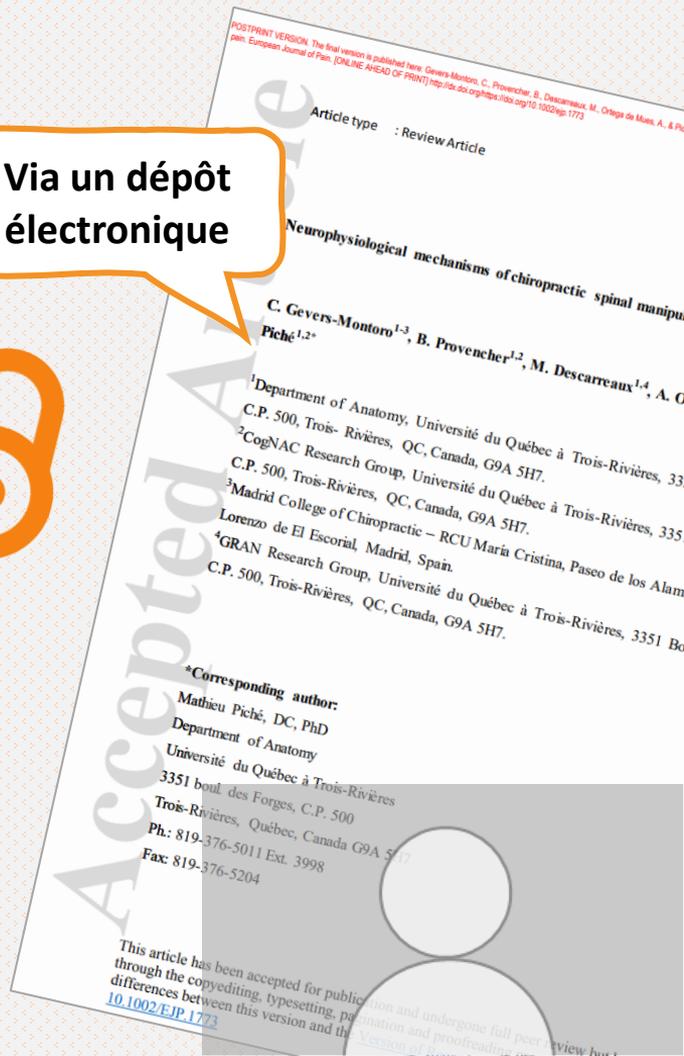
# Embargo

Libre accès  
immédiat

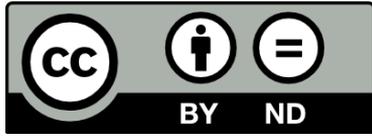
Via la revue



Via un dépôt  
électronique

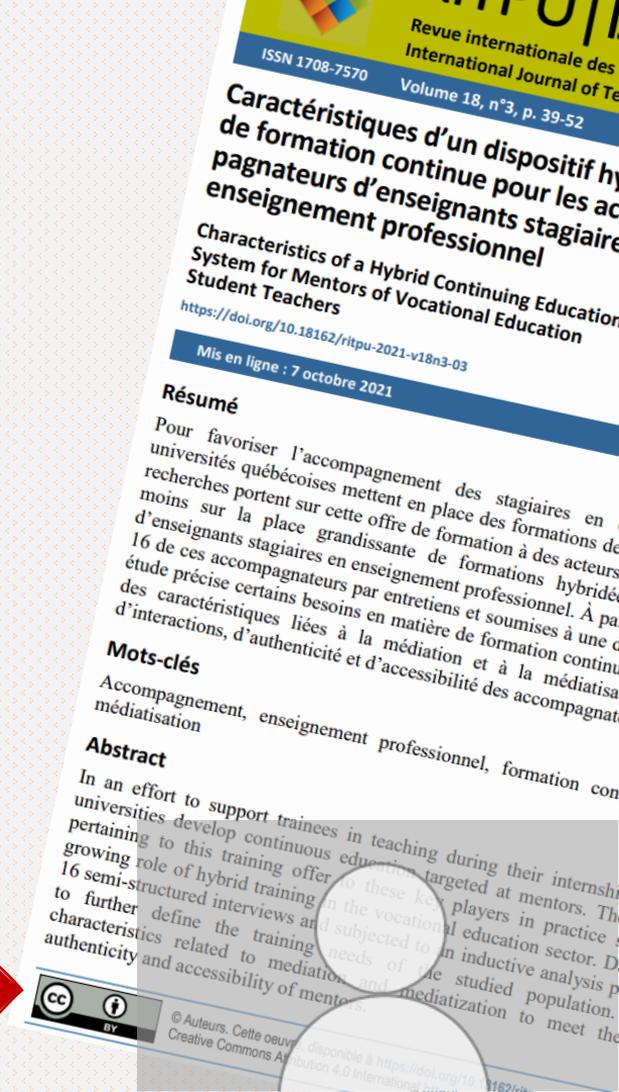


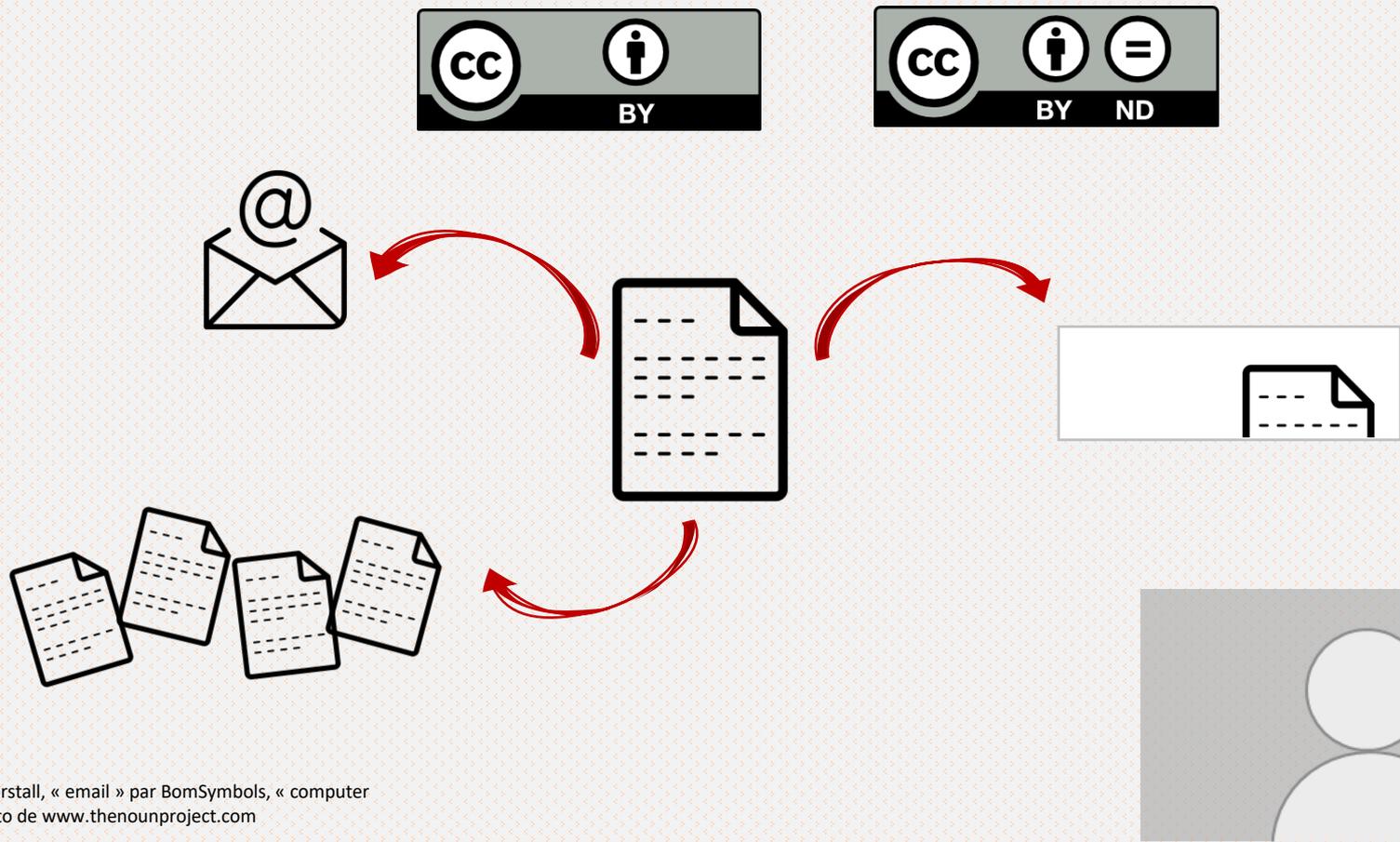
This article has been accepted for publication and undergone full peer review but has not been certified for publication. There may be differences between this version and the Version of Record. The version of Record is the version of the article that includes all final changes, corrections and amendments. [10.1002/EJP.1773](https://doi.org/10.1002/EJP.1773)



Licence ouverte

ou licence équivalente







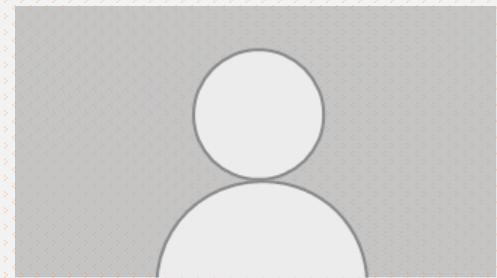
Restrictions sur  
la dépense

Dépense admissible seulement si:

ou

• « revue en transformation »

• revue visée par une « entente de transformation »



	Voie verte				Voie orange
Type de revue:	Revue à abonnement				Revue à transformation en information* Revue visée par une entente de transformation*
Libre accès immédiat par:	Dépôt institutionnel/disciplinaire				Site web de la revue Site web de la revue
Frais de publication:	Aucun frais <sup>‡</sup>	Dépense admissible	Dépense <u>non</u> admissible <sup>§</sup>	Aucun frais	Dépense admissible Habituellement aucun frais <sup>¶</sup>
Type de licence:	Ouverte	Ouverte	Ouverte	Ouverte	Ouverte Ouverte

Note ajoutée en septembre 2023: cette version du tableau n'est plus à jour. Veuillez consulter le tableau à jour sur la page web: <https://frq.gouv.qc.ca/science-ouverte/politique-diffusion-2022>

\* Vise une « revue en transformation » reconnue par la cOAlition S ou une « entente de transformation » documentée par la cOAlition S.

§ L'accès à une publication précise est « débloqué » en payant des frais de publication avec du financement fourni par d'autres organismes que les FRQ.

‡ S'il y a des frais de publication, ils sont une dépense non admissible.

¶ S'il y a des frais de publication, ils sont une dépense admissible.

Quelles options de publication sont conformes à la politique de libre accès de votre organisme de financement?

REVUE

Revue

+

MON ORGANISME DE  
FINANCEMENT

Fonds de  
recherche

+

MON INSTITUTION

Université

=

 Plan S

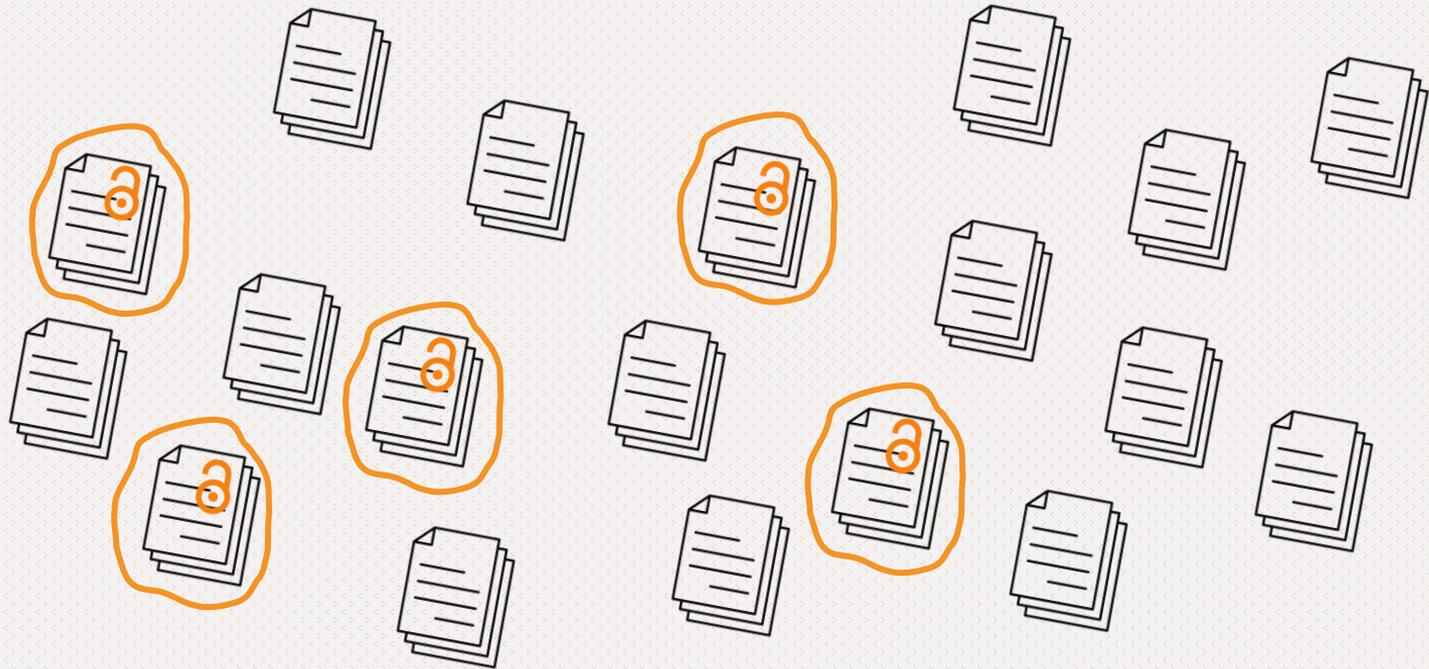


AUTO-ARCHIVAGE

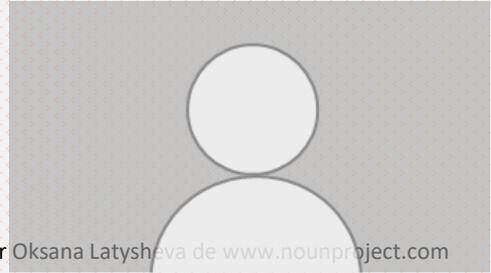


VOIE PRIVILÉGIÉE

ENTENTE DE TRANSFORMATION



**Équipe – Réseau – Regroupement – Centre – Institut**



« Portfolio de publications  
en libre accès »

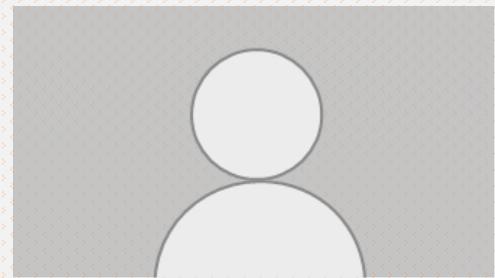


Équipe – Réseau – Regroupement – Centre – Institut

# Mémoires de maîtrise et thèses de doctorat



Dans un dépôt  
électronique



## Foire aux questions sur la Politique

### 1. Application de la Politique

1.1. À quels concours et octrois s'applique la Politique ?

1.2. La Politique a-t-elle une application rétroactive ?

1.3. Quels types de publications découlant d'une bourse sont visés ?

1.4. Quels types de publications découlant d'une subvention sont visés ?

1.5. Les autres formes de publication et les données sont-elles visées ?

Trouver un  
financement

Faire de la recherche  
autrement

Partenariat

Vitrines

Éthique et  
intégrité

À  
propos

# Révision de la Politique de diffusion en libre accès (2022)

🏠 > Science ouverte > Révision de la Politique de diffusion en libre accès (2022)

En adhérant au [Plan S](#), les FRQ se sont engagés à intensifier leur support à la science ouverte et au partage rapide des résultats scientifiques. Ils ont convenu d'implanter graduellement de nouvelles mesures, en tenant compte du contexte québécois. En 2022, ils ont adopté une version révisée de la [Politique de diffusion en libre accès](#) qui exige dorénavant que les publications examinées par les pairs soient diffusées:

- en libre accès immédiat, et;
- sous licence ouverte.

